



Bilan flatteur pour le Golf de la Bosse

Le 24 février dernier, au restaurant la Guignardière au Golf de la Bosse à Vievy le Rayé, s'est déroulée l'assemblée générale de l'Association sportive du Golf de la Bosse, assemblée fournie puisque plus de 75 personnes étaient présentes.

Le Président a présenté le rapport moral avec un bilan plutôt positif même flatteur, 275 licenciés en 2018 contre 245 en 2017 soit plus 12 % alors que la fédération française enregistre un gain de seulement 0,6 %. La Ryder cup n'a pas insufflé l'effet espéré.

40 Compétitions sur les green du golf représentant plus de 1 300 joueurs ont été actées, dont la finale régionale cadet remportée par Tom NEILLE du **Golf de la Bosse**.

Après le rapport financier et le renouvellement du 1/3 sortant du bureau, le Président a axé cette année 2019 sur l'École de Golf : l'avenir du club avec en point d'orgue l'obtention du label qualité pour cette école de golf. Le bureau veut s'en donner les moyens. Cette année une structure gonflable a été acquise pour promouvoir l'activité de notre sport lors de manifestations extérieures. Un chalet a été construit uniquement pour entreposer le matériel de l'école et nos enfants sont dotés d'une tenue uniforme grâce aux sponsors (Info-maintenance et l'entreprise Barbosa). Qu'ils en soient remerciés.

Le verre de l'amitié clôturait cette assemblée générale dans une ambiance conviviale.